

Toujours fermées, les discothèques craignent de ne pas se relever

- Portes closes depuis mars 2020, les 1.600 discothèques de France bénéficient d'un plan de soutien spécifique salué par le patronat, mais jugé insuffisant par les professionnels.
- Le monde de la nuit réclame une perspective et un protocole de réouverture.

NORMANDIE

Philippe Legueltel
— Correspondant à Caen

Ce sont les premières à avoir fermé le 14 mars, ce seront certainement les dernières à rouvrir. 99 % des discothèques n'ont pas fonctionné depuis neuf mois, ce secteur d'activité connaît la pire situation. Si tous les autres commerces ont pu retrouver leurs clientèles lors du déconfinement, y compris avec des restrictions, les boîtes de nuit, elles, sont restées fermées avec des loyers et des charges à payer, parfois élevés.

Alerté de la gravité de la situation des 1.600 discothèques (elles étaient 4.000 dans les années 1980, selon une étude de la Sacem), le gouvernement a engagé, dès l'été, un plan de soutien en ouvrant le fonds de solidarité au monde de la nuit (40.000 salariés). La mesure la plus forte en sera une aide d'un montant de 15.000 euros par mois, « sans conditions de taille, de chiffre d'affaires ni de bénéfice net impossible pour couvrir leurs charges fixes, et notamment les loyers liés aux trois mois de la période estivale », précisait, en juillet dernier, Alain Griset, ministre délégué aux Petites et moyennes entreprises, aussitôt nommé à ce poste.

Déjà des fermetures

« La situation était dramatique, il fallait réagir », se souvient Christophe Blanchet, député (LREM) et ancien gérant de boîtes de nuit à Caen (Calvados), le premier à avoir tiré la sonnette d'alarme, à l'Assemblée nationale, en mai dernier. « C'est un plan de survie, une contrepartie légitime au seul métier du secteur marchand entièrement fermé depuis mars sans aucune perspective de réouverture », juge Patrick Malvaës, président du Syndicat national des discothèques et des lieux de loisirs (SNDLL), qui compte 600 adhérents.

Revuet amélioré en septembre, le plan a été prolongé jusqu'au 31 décembre (il devrait être reconduit jusqu'à leur réouverture). Un effort public que même le patronat salue. « C'est le plan d'aide dont tous les secteurs rêvent, c'est un modèle »,



Si tous les autres commerces ont pu retrouver leurs clientèles lors du déconfinement, les boîtes de nuit, elles, sont restées fermées avec des loyers et des charges à payer.

« 300 discothèques, soit 20 % du secteur, se posent la question [de la fermeture], et, à ce jour, plus de 100 d'entre elles ont cessé leur activité. »

PATRICK MALVAËS
Président du SNDLL

juge François Asselin, président de la CPME. La profession, elle, demande pourtant plus. « Il reste des attentes fortes, notamment sur les congés payés de nos salariés, la rémunération des dirigeants et la situation de 200 gros établissements dont les loyers sont bien supérieurs au montant prévu », analyse Thierry Fontaine, président de la branche nuit à

l'Umih (Union des métiers et des industries de l'hôtellerie), à la tête de deux discothèques à Lyon. En attendant de nouvelles négociations, des fermetures d'établissement sont déjà enregistrées. « 300 discothèques, soit 20 % du secteur, se posent la question et, à ce jour, plus de 100 d'entre elles ont cessé leur activité », s'inquiète Patrick Malvaës.

Reste maintenant à imaginer la réouverture et le calendrier. Des protocoles sanitaires sont encore à imaginer. Le 10 novembre dernier, des gérants d'établissements de Bretagne et de Marseille se sont réunis en visioconférence avec Alain Griset, pour réfléchir sur ces mesures.

« Remettre à plat l'univers de la nuit »

« Nous sommes prêts à rouvrir, même en mode dégradé et sous contrôle. Au déconfinement de mai, en nous laissant fermés, on a encouragé les fêtes privées et la propagation du virus », regrette Matthieu

Lebrun, représentant de la profession pour la Normandie et gérant d'une boîte de nuit près de Saint-Lô (Manche). « Il faut construire la vie d'après et proposer une lueur, un espoir », demande Christophe Blanchet. Face à la durée de la crise sanitaire, certains dirigeants imaginent aussi changer de catégorie pour rester en vie. Classés « P » (salle ou piste de danse), des établissements pourraient évoluer vers une classification moins contraignante (« N ») en bars ou restaurants à ambiance musicale.

« Il faut remettre à plat l'univers de la nuit et accompagner la transformation progressive de certains. Et surtout, préparer le prochain déconfinement », indique Alexandre Habibi, à la tête du groupe Paris Nuit et organisateur, depuis 1995, des Trophées de la Nuit. Ces derniers, réunissant les discothèques de France, devaient se dérouler le 24 novembre prochain. Evidemment, la soirée a été annulée. En attendant des jours meilleurs. ■

En Bretagne, comment les patrons survivent

Un collectif composé de 150 dirigeants de night-clubs s'est constitué pour tenter de négocier avec les pouvoirs publics.

Stanislas du Guerny
— Correspondant à Rennes

Les aides de l'Etat suffiront-elles à sauver les boîtes de nuit bretonnes ? « On est à bout de souffle », se désole Carl Hautbois, l'un des représentants du collectif récemment créé par les 150 dirigeants de boîtes de nuit de la région pour tenter d'être mieux représentés face aux pouvoirs publics et échanger d'éventuelles bonnes pratiques. « Pour ce qui me concerne, continue-t-il, j'ai bien touché 37.000 euros de l'Etat pour les mois de juin, juillet et août, mais tout a déjà été utilisé pour couvrir une partie de mes charges de 17.000 euros mensuels. Je n'ai aucun salaire ni ma compagnie, qui cogère notre établissement. »

Le couple est propriétaire du Gossip basé à Vitry (Ille-et-Vilaine), il avait ouvert une seconde salle de danse seulement quelques jours avant le premier confinement. « Pour survivre, nous sommes contraints d'accepter des contrats d'intérim, moi comme ouvrier d'usine », dit encore Carl

« Pour survivre, nous sommes contraints d'accepter des contrats d'intérim, moi comme ouvrier d'usine. »

CARL HAUTOBOIS
Propriétaire avec son épouse du Gossip

Hautbois, qui a déjà dépensé 90 % des 100.000 euros du PGE (prêt garanti par l'Etat) accordé par sa banque. En septembre dernier, Carl Hautbois, accompagné d'une quinzaine d'autres dirigeants de boîtes de nuit, s'est enchaîné aux grilles de l'Assemblée nationale pour médiatiser son désarroi.

Des loyers importants

Propriétaire de deux établissements à Saint-Brieuc (Côtes-d'Armor) et dans sa périphérie, mais aussi d'un pub et de deux restaurants, Franck Haugomard, est également dans une situation très compliquée. Il a bien touché 15.000 euros de l'Etat pour compenser les fermetures de ses deux boîtes de nuit en juin, juillet et août. « C'est très insuffisant puisque je paie des loyers importants de 6.000 euros par mois pour un établissement et de 2.000 pour l'autre », précise-t-il. Il tient le coup grâce à ses économies « accumulées depuis vingt-cinq ans » et à un PGE de 120.000 euros. Chaque année, il paie 19.000 euros d'assurances, « nous ne touchons rien pour la perte d'exploitation », insiste le dirigeant, qui met en exergue le leasing mensuel de 400 euros pour ses six caisses enregistrees... Alors qu'elles ne sont plus du tout utilisées.

Le Stirwen, véritable institution, créé à Carnac (Morbihan) il y a plus de quarante ans par le chanteur Alain Barrière, décédé l'an dernier, est aujourd'hui dirigé par sa fille Guénaëlle. Elle indique que 95 % du chiffre d'affaires de l'établissement est réalisé au cours de l'été. « Heureusement, précise-t-elle, nous sommes propriétaire des murs. » Faute de rentrées d'argent – le Stirwen peut accueillir jusqu'à 1.000 personnes par soirée –, elle limite au maximum les dépenses à l'incompressible, comme ces 20.000 euros de taxe foncière et d'assurances. ■

Des fêtes en plein air à Paris pour les beaux jours

La Mairie de Paris promet des fêtes en plein air aux beaux jours, dès que la situation sanitaire permettra des rassemblements extérieurs.

Matthieu Quiret
@MQuiret

Paris ne danse plus, la capitale est devenue un fantôme sinistre après 22 heures. Seules quelques rares poches de résistance illégales maintiennent la nuit parisienne en réanimation dans des appartements privés. Les pistes du Rex, du Raspoutine, celle du Wanderlust ou de Rosa Bonheur et bien d'autres de ces epicentres de la vie nocturne des Parisiens se sont vues depuis mars.

Le Covid-19 a déjà achevé quelques symboles. Le Vip Room a définitivement fermé ses portes au début du confinement, le coup de grâce pour la boîte mythique de Jean-Roch, qui déclinait. Le collectif

Surprise, qui portait le festival Weather et le Brut Dehors n'a pas passé l'été. D'autres risquent de suivre rapidement, en particulier quand les établissements ne possèdent pas leurs murs. Il y aurait jusqu'à 600 lieux autorisés à dépasser les 2 heures du matin dans la région parisienne.

Une situation à laquelle ne se résout pas Frédéric Hocquard, défenseur de la nuit à la Mairie de Paris sous le précédent mandat d'Anne Hidalgo et qui, depuis la réélection de la maire, a récupéré en plus le poste d'adjoint au tourisme. « Il va y avoir de la casse c'est certain, les discothèques sont les premières à avoir fermé et ce seront certainement les dernières à ouvrir, mais on doit trouver d'autres moyens de faire la fête, c'est une soupe indispensable pour se détendre, se rencontrer », prévient-il.

C'est pourquoi la Mairie réfléchit à des espaces extérieurs vacants pour y autoriser l'installation de lieux de fête les beaux jours revenus, et une

fois que la crise sanitaire aura baissé d'un cran. « Nous avons essayé de le faire cet été, il y a bien eu quelques free parties cet été dans le bois de Vincennes, mais légalement nous n'avions pas eu le temps de préparer des lieux plus encadrés », rappelle l'adjoint.

Convertir des lieux dédiés au tourisme

Les deux bois en bordure de Paris offrent des opportunités, mais Frédéric Hocquard convoite aussi des lieux dévolus au tourisme et, de fait, déserts. C'est le cas du grand foncier inoccupé du centre des congrès de la Porte de Versailles par exemple. La Mairie assure que l'agence régionale de santé est bien disposée à l'égard de ces futurs rassemblements extérieurs, consciente des risques psychologiques de l'isolement des jeunes.

Certains établissements devraient aussi trouver un peu d'oxygène en développant des activités compatibles avec les gestes barrières. The

Key ou le Raspoutine ont réussi à rouvrir à l'automne en obtenant un déclassement comme bar. Une vidéo tournée à l'intérieur et montrant des ambiances frénétiques à la distanciation sociale très discutables a fait polémique. D'autres comme le Flow ou le Wonderlust ont plutôt exploité leurs terrasses pour faire de la restauration plus classique.

La Mairie assure avoir baissé les loyers des concessions dont dépendent plusieurs discothèques (Rosa Bonheur, le Faust, la Clairière, etc.). Pas question pour autant pour elle de renoncer à l'intégralité des recettes de ses concessions.

Dans quelques jours, une réunion avec les patrons de boîte et les autres parties prenantes doit se tenir pour discuter ces sujets pas consensuels du tout. Les associations de riverains, déjà à cran depuis l'extension des terrasses des bars et restaurants, risquent de ne pas goûter la perspective de discothèques au grand air au printemps. ■